

Montréal, le 3 février 2017

M. Michael Sabia,
Président et chef de la direction
La Caisse de dépôt et placement du Québec

M. Gordon J. Fyfe
PDG
British Columbia Investment Management Corporation

M. Sabia, M. Fyfe,

En tant qu'organisations canadiennes préoccupées par la justice sociale, ici au Canada et dans les pays du Sud, nous demandons que la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) et la British Columbia Investment Management Corporation (bcIMC) s'abstiennent d'investissements futurs dans le fonds international d'acquisition de terres agricoles du TIAA-CREF's et qu'elles suspendent tout autre investissement spéculatif dans les terres agricoles. Nous vous demandons, en tant qu'institutions d'investissements responsables, d'exiger du TIAA-CREF de rendre public la nature, l'étendue et l'emplacement de ses investissements, directs ou à travers ses filiales, dans la forêt brésilienne et les terres agricoles et qu'il rende public l'utilisation faite de ces terres.

Nous avons appris que la CDPQ et la bcIMC, par l'entremise de leurs placements dans le fonds d'acquisition de terres agricoles international TIAA-CREF Global Agriculture LLC (TCGA)¹ ont des investissements agricoles qui sont responsables de déplacements forcés et qui ont d'importants impacts environnementaux et sociaux négatifs. Jusqu'à maintenant, le TIAA-CREF et le TCGA refusent de divulguer l'étendue de leurs propriétés foncières, leur emplacement et l'utilisation qu'ils font des terres qu'ils ont acquises.

À travers leurs investissements dans le TCGA, la CDPQ et la bcIMC sont impliquées dans la spéculation foncière au Brésil, utilisant des sociétés filiales complexes pour acheter des terres. Ces achats de terre semblent être en contradiction avec la loi brésilienne qui restreint la possession de terre par des individus étrangers et par des corporations.

De plus, des enquêtes réalisées dans certaines des fermes acquises par le TCGA dans les états brésiliens de Maranhão et de Piauí démontrent que ces terres ont été acquises auprès d'un homme d'affaire brésilien qui a utilisé la violence et la fraude pour expulser des paysans et des autochtones et ainsi s'accaparer de grandes surfaces agricoles.

Dans les régions où le TCGA a acquis des terres agricoles, les forêts et la savane riches en biodiversité sont régulièrement rasées pour permettre la plantation de cultures destinées à l'exportation par des entreprises agroindustrielles. Des paysans, des autochtones et d'autres communautés traditionnelles sont déplacés de leur terre. Ces investissements dans le TCGA ont des effets néfastes sur ces communautés : perte de leurs maisons et de leurs moyens de subsistance, insécurité alimentaire et ultimement, perte de dignité.

¹ Le fond TCGA est géré par le fonds de pension américain Teachers Insurance and Annuity Association, College Retirement Equities Fund (TIAA-CREF)

Le Canada a ratifié l'Accord de Paris qui représente un engagement à long terme à poser des actions pour réduire les émissions de carbone. Ces investissements dans le TCGA contribuent à la perte des forêts tropicales humides au Brésil ainsi que de la savane, ce qui fait augmenter les émissions de carbone.

La Caisse de dépôt et placement du Québec ainsi que la British Columbia Investment Management Corporation ont toutes les deux pris des engagements publics en ce qui concerne la responsabilité sociale des entreprises et elles ont affirmé publiquement qu'elles allaient investir dans des entreprises qui sont conformes aux lois du Canada et aux standards internationaux, incluant le respect, voire le dépassement, des réglementations environnementales. Malheureusement, par l'entremise des investissements dans des transactions foncières faites par le TIAA-CREF, la CDOQ et la bcIMC, mettent à risque ces principes éthiques.

Nous en appelons donc à la CDPQ et à la bcIMC de:

- S'abstenir d'investissement futur dans le fonds international d'acquisition de terres agricoles du TIAA-CREF's et de suspendre tout autre investissement spéculatif dans les terres agricoles;
- Exiger que le TIAA-CREF rende publics la nature, l'étendue et l'emplacement spécifique de ses investissements, qu'ils soient directs ou indirects, dans les terres agricoles;
- Diffuser cette lettre à leurs membres.

Respectueusement,



Josianne Gauthier
Directrice Services des programmes au Canada
Développement et Paix – Caritas Canada



David Bruer
Gestionnaire de programmes
Inter Pares

Union paysanne
Le Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL)
L'Entraide missionnaire
Le Centre justice et Foi
L'Oeuvre Léger
Regroupement pour la Responsabilité sociale des Entreprises (RSSE)
Alliance de la fonction publique du Canada
Syndicat des métallos
Union nationale des fermiers
Conseil des canadiens
Protec-Terre
KAIROS: Canadian Ecumenical Justice Initiatives
Huairou Commission